



COMMUNIQUE DE PRESSE

Valoriser une Imagerie Médicale de qualité
garante d'un parcours de soins pertinent pour les malades

Au regard des récents accords tarifaires conjoncturels concernant l'imagerie médicale, le SRH et le SNAM-HP continuent de réclamer que leurs propositions structurelles pour l'imagerie médicale et une médecine de qualité au service des patients, soient enfin entendues afin d'être mises en œuvre au plus vite.

Pour les radiologues hospitaliers et hospitalo-universitaires qu'ils représentent, **la première priorité du SRH et du SNAM-HP est de mieux valoriser l'imagerie en coupes**, au sein de plateformes complètes et diversifiées correctement et suffisamment dimensionnées, capables d'assurer sans délai pour les patients le partage des expertises radiologiques, et de permettre des prises en charge plus efficaces, en réduisant notamment les durées de séjour hospitalier ainsi que les flux de patients aux urgences. Les parcours de soins seront ainsi facilités et les prises en charge en un seul temps pour les filières de soins privilégiées.

Pour les radiologues hospitaliers et hospitalo-universitaires qu'ils représentent, **la deuxième priorité du SRH et du SNAM-HP est de développer la Radiologie Interventionnelle**, à l'heure du virage ambulatoire, en facilitant l'accès et la formation des jeunes radiologues à cette activité. Il s'agit aussi d'y dédier des lits spécifiques, tout comme les équipements nécessaires à la réalisation d'actes d'imagerie mini invasifs guidés par l'image, aptes à faciliter l'ambulatoire tout en réduisant la morbidité et le handicap, toutes sources d'efficacité s'il en est.

Pour les radiologues hospitaliers et hospitalo-universitaires qu'ils représentent, **la troisième priorité pour le SRH et le SNAM-HP est d'intégrer l'acte médical de télé radiologie** dans les projets de télé médecine associant des équipes pluridisciplinaires et soignantes (modèle du télé AVC), à l'opposé des modèles non organisés de télé interprétation déconnectés des grandes filières de soins et des parcours de prise en charge.

C'est pourquoi, et dans le prolongement des travaux qu'ils mènent avec l'UNCAM au sein de la commission CEMLIM instituée par l'article 99 de la LFSS 2017, **le SRH et le SNAM-HP insistent pour que les radiologues hospitaliers et hospitalo-universitaires puissent participer à la révision prévue de cet article 99, afin d'en faire une formidable occasion de déployer une totale refonte de la politique tarifaire en imagerie**, d'autant qu'elle aura toute sa place dans le nouveau régime d'autorisation d'activité de soins en imagerie médicale, afin d'y privilégier notamment les activités d'imagerie à haute valeur ajoutée.

Paris, le 2 mai 2018

Pr Sadek Beloucif - Président du SNAM-HP

Pr Frank Boudghene - Président du SRH

Pr Jean-Pierre Pruvo - Secrétaire général du SNAM-HP

Dr Philippe Cart - Secrétaire général du SRH